


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Longard Charles
curateur

Rés
i
Mor
be



14205470

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le **31 OCT. 2014**

Mellot Marie-Guy
Greffe
Greffier accusé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0425.241.862

Dénomination

(en entier) : **CHAUD-FROID-APPLICATIONS**

(en abrégé) : **C.F.A.**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : rue du Mont d'Orcq 1 - 7503 Froyennes
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **ERRATUM DE LA PUBLICATION DU 27/02/2013**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE DU 01 SEPTEMBRE 2014

Les actionnaires de la S.A.CFA se sont réunis ce jour en assemblée générale au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Précision du pouvoir de l'administrateur délégué de la société.

Préalablement aux délibérations, les actionnaires présents reconnaissent avoir été valablement convoqués.

Les pouvoirs de l'administrateur délégué de la société n'ayant pas été précisés dans le procès verbal de l'assemblée générale du 18 octobre 2012, publié au Moniteur Belge en date du 27 février 2013, les actionnaires confirment ce jour que l'administrateur délégué, la SPRL HALPAJO, représentée par monsieur Vincent Olivier, a tout pouvoir en vue d'assurer la gestion journalière de la société, et ce en son sens le plus large.

L'assemblée confirme également que ces pouvoirs lui ont été accordés dès sa nomination qui a pris cours le 1er octobre 2012

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès verbal dressé.

HALPAJO SPRL
administrateur- délégué
Représentée par Mr Olivier Vincent

DELEPINE Anne-Marie
administrateur